



Impression de la question 2008-02-13110

Type de questions QE

Ministère interrogé :

Question n° 2008-02-13110 : du :

Mme Pascale Gruny interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur l'accès aux résultats des actions de psychiatrie. En effet, il semblerait utile de pouvoir obtenir de la part d'un organisme indépendant des statistiques et des chiffres concernant par exemple le nombre de patients qui ont subi des électrochocs ou des lobotomies médicamenteuses dans nos hôpitaux psychiatriques et les résultats de ces traitements. C'est pourquoi, Madame Gruny souhaite savoir si une information publique est prévue concernant la psychiatrie et ces résultats.

Fermer